



Le Jardin
Du Moulin des Joncs

Production Locale en Maraîchage Bio

CONTRAT 44 PANIERS
DE LEGUMES BIOLOGIQUES
2023/2024

AMAP Les Courgettes de Montluçon

LES CONTRACTANTS :

| <u>Le producteur</u> | <u>Le consommateur</u> |
|---|---|
| Le Jardin du Moulin des Joncs Suzanne BOUBY Vieux bourg 63700 ARS LES FAVETS bo_suzanne@hotmail.com 06 70 31 45 55 | Nom Prénom : Adresse : Email : Portable : |

CONTENU DU CONTRAT :

Le panier sera constitué d'un assortiment de légumes de saison issus de la production du Jardin Du Moulin Des Joncs et du Jardin d'Eve. Sa valeur hebdomadaire sera susceptible de s'écarter de la valeur forfaitaire afin de suivre au mieux les saisons, réduite en saison creuse et augmentée en pleine saison. En cas de nécessité, des échanges ou achats auprès de producteurs locaux certifiés en agriculture biologique pourront être effectués. Un point sera fait fin septembre 2023 et fin mars 2024 afin d'ajuster les montants encaissés (variation de valeur des paniers et nombre de paniers consommés).

Le premier panier sera livré le 5 avril 2023 et le dernier au plus tard le 27 mars 2024. Le producteur se réserve le choix des semaines sans livraison.

Le consommateur devra impérativement informer le producteur en cas d'absence à une distribution, et ce au plus tard le lundi qui précède la distribution. Les paniers non retirés seront portés au compte du consommateur et seront perdus.

Le consommateur prévoit les emballages nécessaires.

Lieu et horaire de distribution : Brasserie Blondel, 34, Avenue de l'Europe à Montluçon, le mercredi de 17 à 19h.

CHOIX DU PANIER ET MODALITES DE PAIEMENT :

Le présent contrat est passé en double exemplaire pour la fourniture de 44 paniers annuel réglés par 11 règlements :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Panier hebdomadaire 12,00€ | <input type="checkbox"/> Panier hebdomadaire 18,00€ |
| <input type="checkbox"/> Ordre permanent (11 x 48€) | <input type="checkbox"/> Ordre Permanent (11 x 72€) |
| <input type="checkbox"/> Chèque (11 x 48€) | <input type="checkbox"/> Chèque (11 x 72€) |

Les règlements auront lieu au plus tard le 5 de chaque mois et débiteront en avril 2023

Pour l'ordre permanent la mention suivante devra être indiquée : AMAP-NOM (exemple : AMAP-DUPONT)

IBAN : FR76 1027 8073 3500 0205 9490 167 BIC : CMCIFR2A

Pour les chèques, ils seront émis à l'ordre du Jardin Du Moulin Des Joncs avec le mois concerné au dos du chèque

Fait en 2 exemplaires le 02/04/2023

Le consommateur

Le Producteur